Communiqué de presse

Vicky Lentz élue présidente du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

(Fredericton, le 22 octobre 2003)

Lors de son assemblée générale annuelle à St. Andrews le 5 octobre dernier, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a choisi d'élire Vicky Lentz, une artiste professionnelle de Saint-Jacques (N.-B.) à la tête de l'organisme. Vicky Lentz remplacera désormais Pauline Bourque qui assuma en 2002-2003 cette fonction de présidente.

Au Bureau de direction de l'organisme ont aussi été élus Ludmila Knezkova-Hussey de Bathurst qui agira en tant que vice-présidente et Christian Whalen de Fredericton qui occupera le poste de 2e vice-président. Michel LeBlanc de Caraquet quant à lui réintégrera pour la 4e année consécutive le poste de secrétaire-trésorier.

Le Conseil des arts est heureux d'accueillir Shane Perley-Dutcher, le nouveau représentant de la communauté artistique autochtone, au sein de l'équipe. Le Conseil remercie M. Jean-Marc Lafontaine d'Edmundston qui quitte ses fonctions après avoir complété un premier mandat de trois ans au service des arts. Les autres membres qui siègeront sur le Conseil des arts au cours de la prochaine année sont : Anne Compton de Rothesay, Paul Daigle de Fredericton, Jeanne Farrah de Dieppe et.Claude LeBouthillier de Caraquet. Le Conseil des arts désirent remercier chaleureusement Mark Kristmanson pour le travail qu'il a accompli au cours de son mandat de trois ans à la direction du Conseil des arts et lui souhaite la meilleure des chances dans tous ces projets.

Le Conseil des arts entreprend sa 4e année d'opération en tant qu'organisme indépendant de financement des arts au Nouveau-Brunswick. Le Conseil gère dix programmes de financement pour les artistes professionnels et les organismes artistiques. Comme souligné dans son tout récent rapport annuel, le Conseil a attribué en 2002-2003 des subventions pour 1 007 664 $, une augmentation de 95 000 $ par rapport aux subventions accordées en 2001-2002.

Vicky Lentz reconnaît que le Conseil des arts traverse une période de croissance remarquable. *"Nous allons poursuivre le travail amorcé et développer davantage le Conseil des arts en prenant appui sur les succès des trois dernières années mais aussi en intensifiant nos efforts pour rejoindre et mieux informer les*

artistes vivant dans les régions rurales tout comme ceux des grands centres de la province. Nous voulons augmenter la visibilité du Conseil des arts dans la population en général et faire en sorte que les demandes d'aide financière des artistes et des organismes artistiques nous parviennent en plus grand nombre."

-30-

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le CANB au (506) 444-4444.